

BILAN 2014

Travaux de la Table régionale de l'énergie

Décembre 2014

Par notre **propre**
énergie

Cette démarche est rendue possible grâce à la participation financière du Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs via le Fonds vert du Québec et du Centre québécois d'actions sur les changements climatiques.



Centre québécois
d'actions sur les
changements
climatiques

Conseil régional de l'environnement des Laurentides

298, rue Labelle, bureau 100
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5L1
450-565-2987

info@crelaurentides.org

<http://crelaurentides.org/>



Table des matières

1. Table régionale de l'énergie	7
1.1 Composition de la Table régionale	7
1.2 Animation de la Table	8
2. Priorisation du plan d'action	10
3. Actions prioritaires mises en œuvre.....	12
3.1. Colloque régional sur l'énergie.....	13
3.2. Outil d'information sur la biomasse forestière	14
3.3. Programme de certification ICI, on réduit	15
Annexe A - Mise en contexte des travaux de la Table régionale de l'énergie	16
Annexe B - Ordre du jour du 25 février 2014	17
Annexe C - Compte rendu du 25 février 2014.....	18
Annexe D - Compte rendu du 1 ^{er} mai 2014 (sous-comité).....	22
Annexe E - Ordre du jour du 20 mai 2014	26
Annexe F - Compte rendu du 20 mai 2014.....	27
Annexe G - Ordre du jour du 14 octobre 2014	32
Annexe H - Compte rendu du 14 octobre 2014	33
Annexe I - Compte rendu du 9 décembre 2014	38
Annexe J - Liste des critères évalués et sélectionnés.....	40
Annexe K - Grille de priorisation des stratégies en fonction des critères de sélection	41



Introduction

Le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) mettait sur pied, en janvier 2012, la *Table régionale de l'énergie*, faisant suite aux *Rendez-vous de l'énergie*, lesquels constituaient une étape de sensibilisation, d'information et de consultation sur la réduction de la consommation d'énergies fossiles. Cette Table est constituée d'acteurs régionaux pouvant jouer un rôle clé face aux défis énergétiques, dont les MRC et les municipalités qui sont des intervenantes de premier plan. Pour cette raison, chaque MRC se voit réservés deux sièges autour de la Table. Parmi les autres participants, sont invités des représentants de certains ministères. La Conférence régionale des élus était également représentée.

La Table a pour mandat de développer des outils d'aide à la décision dans le secteur énergétique et d'orienter les travaux visant la maîtrise de l'énergie. Il s'agit de favoriser les initiatives permettant :

- de réduire la consommation d'énergies, surtout les énergies fossiles,
- de réduire les émissions de gaz à effet de serre,
- de développer les énergies renouvelables ayant les meilleures retombées socio-économiques pour les Laurentides.

La Table régionale de l'énergie des Laurentides a donc un mandat qui consiste essentiellement :

- À être un groupe consultatif
- À pousser les réflexions en matière de gestion de l'énergie
- À aider les élus à prendre des décisions
- À nourrir les réflexions des décideurs
- À être un lieu d'échange d'information

Il a également été convenu que la Table ne se prononçait pas sur les différents sujets d'actualité. En effet, les représentants à la Table n'ont pas reçu le mandat politique de se positionner sur les différents enjeux. Le fait de se prononcer ou non relève donc de chaque instance qui parle en son propre nom et non en celui du groupe.

La Table régionale de l'énergie a donné son appui à la réalisation de multiples travaux. Le tout a été fait dans la perspective du plan d'action pour la maîtrise de l'énergie (production, gestion et consommation rationnelle de l'énergie) dans les Laurentides. Les principaux travaux réalisés sont les suivants :

- Portrait énergétique des Laurentides
- Guide d'information sur les mesures de réduction, de récupération et de remplacement énergétiques
- Planification stratégique régionale
- Fiches municipales
- Forum sur l'énergie
- Plan d'action régional vers la maîtrise de l'énergie



Le **portrait énergétique** dresse un bilan de la production, mais surtout de la consommation d'énergie et des émissions de GES dans les Laurentides selon différents secteurs d'activités.

http://crelaurentides.org/images/images_site/documents/guides/Portrait_energie.pdf

Le **guide d'information** sur les mesures de réduction, de récupération et de remplacement énergétiques se veut un outil permettant aux décideurs, acteurs socio-économiques et au grand public de découvrir des solutions écoénergétiques ainsi que différentes filières d'énergies renouvelables. Il se veut davantage un document de consultation et de référence générale.

http://crelaurentides.org/images/images_site/documents/guides/Guide_energie.pdf

La **planification stratégique** a été réalisée avant d'entreprendre l'élaboration d'un plan d'action régional en matière de maîtrise de l'énergie. Elle avait pour objectif d'identifier une vision à laquelle adhèrent les acteurs régionaux, autour de laquelle il sera possible d'orienter les futures actions. Cette vision a servi de point de départ au plan d'action.

http://crelaurentides.org/images/images_site/dossiers/energie/table_regionale/Planificationstrategique2014.pdf

Les **fiches municipales** ont été élaborées à la suite de l'enquête visant à dresser le portrait de la consommation d'énergie du secteur municipal. Une fiche personnalisée leur a été remise afin qu'elles puissent, sommairement, se situer par rapport à d'autres sur la consommation destinée aux bâtiments, aux véhicules et à l'éclairage public.

Le **forum sur l'énergie** visait à informer les acteurs socio-économiques des Laurentides sur les enjeux énergétiques et plus particulièrement sur la dépendance au pétrole. Sa programmation misait sur des alternatives à la consommation de produits pétroliers.

<http://crelaurentides.org/evenements/energie/forum-regional-sur-l-energie-des-laurentides>

Le **plan d'action** vers la maîtrise de l'énergie regroupe l'ensemble des stratégies à mettre en œuvre pour diminuer la consommation d'énergie, principalement les énergies fossiles, et favoriser la production d'énergies renouvelables. Il ne comporte pas les actions proprement dites, mais des exemples de ce qui peut être mis en œuvre en lien avec les stratégies identifiées. Les actions à poser dépendent des besoins et des opportunités au moment de les réaliser. Ce sont donc les stratégies qui ont été priorisées par les membres de la Table.

http://crelaurentides.org/images/images_site/dossiers/energie/table_regionale/Plandaction.pdf

La démarche adoptée depuis le début des travaux a été bonifiée par certains appuis extérieurs, dont la Conférence régionale des élus qui avait mis la gestion de l'énergie au cœur de ses priorités et avait identifié la Table comme un partenaire de la mise en œuvre de son plan d'action quinquennal. Un résumé des différentes phases de l'ensemble de la démarche effectuée dans la région des Laurentides est présentée à l'annexe A.

1. Table régionale de l'énergie

1.1 Composition de la Table régionale

La *Table régionale de l'énergie* a permis de réunir, autour d'une même table 7 des 8 MRC de la région des Laurentides. La *Table régionale de l'énergie* rassemble un représentant élu et une ressource technique de chacune des 7 MRC participantes. Parmi les autres membres, on compte des représentants de la Conférence régionale des élus, du ministère des Transports et du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Organisation	Prénom	Nom	Titre ou fonction
MRC Rivière-du-Nord	Bruno	Laroche	Maire de St-Hippolyte
MRC Rivière-du-Nord	Éric	Brunet	Directeur général adjoint
MRC d'Argenteuil	André	Jetté	Maire de Saint-André-d'Argenteuil
MRC d'Argenteuil	Éric	Morency	Coordonnateur, Aménagement du territoire
MRC Deux-Montagnes	Benoit	Proulx	Maire de Saint-Joseph-du-Lac
MRC Deux-Montagnes	Isabelle	Jalbert	Responsable des cours d'eau
MRC Antoine-Labelle	Céline	Beauregard	Mairesse de La Macaza
MRC Antoine-Labelle	Emmanuelle	Marcil	Directrice adjointe, aménagement
MRC des Laurentides	Jean-Pierre	Monette	Maire de La Minerve
MRC des Laurentides	Pierre	Morin	Spécialiste en aménagement
MRC Pays d'en Haut	Clément	Cardin	Maire de Piedmont
MRC Pays d'en Haut	Joël	Badertscher	Conseiller en environnement
MRC Thérèse-De Blainville	Richard	Perreault	Maire de Blainville
MRC Thérèse-De Blainville	Éric	De la Sablonnière	Directeur développement des services urbains, Blainville
MTQ	Rachel	Pagé-Bélanger	Agente de recherche en développement socio-économique
MAMROT	Marc	Mongeon	Conseiller en aménagement du territoire
CRÉ des Laurentides	Pierre-Luc	Nadeau	Conseiller en développement régional
CRE Laurentides	Anne	Léger	Directrice générale
CRE Laurentides	Isabelle	St-Germain	Chargée de projet - DD



1.2 Animation de la Table

La Table régionale de l'énergie est active depuis sa création, en janvier 2012. Les rencontres ont lieu à raison de 3 ou 4 rencontres par année, en plus des travaux en sous-comités, au besoin. En date du 5 décembre 2014, 11 rencontres régulières de la Table, 2 rencontres de sous-comités et une séance de travail «individuel» (quelques membres, chacun de leur côté avant une mise en commun) ont eu lieu.

Rencontres s'étant tenues au cours de la dernière année (phase 3 PNPÉ) :

- Rencontre de la Table – 25 février 2014

La rencontre du 25 février 2014 a servi à faire une mise en contexte, à dresser un bilan de ce qui avait été réalisé depuis sa mise sur pied en janvier 2012 et à redéfinir le mandat de la Table. Compte tenu des changements de personnel dans les organisations participantes et des élections qui avaient eu lieu en novembre 2013, la composition de la Table régionale de l'énergie avait quelque peu changé, de sorte qu'il était pertinent de faire le point sur la démarche amorcée et sur les travaux réalisés avant de poursuivre. Les sujets abordés sont les suivants :

- Mise en contexte de la démarche et travaux réalisés (voir le résumé à l'annexe A)
- Mandat de la Table
- Plan d'action préliminaire à réviser (constitution d'un groupe de travail)
- Sujets divers et échange d'informations

L'ordre du jour et le compte rendu de la rencontre se trouvent aux annexes B et C.

- Rencontre du sous-comité – 1er mai 2014

Le sous-comité formé avait pour but de discuter notamment des objectifs généraux et spécifiques du plan d'action afin de les consolider et de faire en sorte qu'ils soient le reflet d'un consensus régional. Il devait également préciser certaines stratégies à mettre en œuvre et, idéalement, identifier des actions porteuses qui pourraient être mises en application au cours de la prochaine année (sans les prioriser, à cette étape).

Un plan d'action préliminaire a servi de document de base. Ce dernier avait été élaboré à partir des recommandations d'un autre groupe, réuni l'année précédente pour en déterminer la forme (structure, échelle d'intervention, portée, etc.). Ce plan préliminaire était aussi conçu en tenant compte des éléments suivants :

- Outils élaborés précédemment (portrait, guide, planification stratégique)
- Objectifs du Plan de développement des Laurentides de la CRÉ
- Certaines recommandations du rapport de la commission sur les enjeux énergétiques du Québec

Le compte rendu de la rencontre se trouve à l'annexe D.

- Rencontre de la Table – 20 mai 2014

Lors de cette rencontre, les sujets suivants ont été abordés :

- Bilan du sous-comité
- Méthode de priorisation des stratégies
- Composition de la Table

Le bilan des travaux du sous-comité a été présenté aux membres afin de les informer de l'état d'avancement du plan d'action; les objectifs généraux, les objectifs spécifiques et les stratégies étant fixés. Les exemples d'actions ont également été présentés, et des discussions ont eu lieu pour savoir comment envisager la suite. Il a été convenu de prioriser les stratégies, lesquelles dicteraient ensuite les actions à poser.

Les différentes méthodes de priorisation ont été présentées, et les membres ont choisi de procéder par une grille multicritères. Les critères à sélectionner ont été déterminés par sondage auprès des membres de la Table, dans les semaines qui ont suivi la rencontre. Un groupe devrait ensuite soumettre les stratégies aux différents critères d'évaluation retenus pour savoir lesquelles avaient le plus d'importance.

La rencontre visait aussi à évaluer la composition de la Table, à savoir si on conservait une représentativité territoriale ou si on envisageait aussi une représentativité par secteurs d'activités.

L'ordre du jour et le compte rendu de la rencontre se trouvent aux annexes E et F.

- Travail «individuel» des membres du sous-comité – juin-juillet 2014

Les membres de la Table régionale de l'énergie ont été sollicités individuellement pour se prononcer sur les critères à choisir selon lesquels les stratégies seraient à prioriser. Les membres intéressés ont poursuivi les travaux pour évaluer les stratégies en fonction des critères. L'objectif était d'avoir plusieurs points de vue sur l'évaluation sans voir à discuter de chaque point en groupe.

- Rencontre de la Table – 14 octobre 2014

Cette rencontre était en quelque sorte un point charnière dans la démarche de mise en œuvre du plan d'action. Elle se voulait l'occasion, d'une part, de faire état des travaux qui ont servi à prioriser les stratégies et de présenter les résultats de cette priorisation. Par la suite, il s'agissait de discuter des actions proprement dites qui seraient à mettre en œuvre pour répondre aux stratégies identifiées comme prioritaires. Ces discussions étaient essentielles puisque le critère le plus important émanant de la démarche est l'intérêt des membres de la Table à travailler sur une stratégie ou une action; la recherche d'un consensus a constitué la plus grande part de cette rencontre. À l'issue de cette réunion, les actions à mettre en œuvre pour la démarche de PNPÉ étaient identifiées.

L'ordre du jour et le compte rendu de la rencontre se trouvent aux annexes G et H.

- Rencontre de la Table – 9 décembre 2014

Le compte rendu de la rencontre se trouvent à l'annexe I.



2. Priorisation du plan d'action

- Choix de la méthode de priorisation

Les différentes méthodes de priorisation ont été présentées aux membres de la Table régionale de l'énergie lors d'une rencontre. C'est donc d'un commun accord qu'ils ont choisi d'appliquer une méthode multicritères pour prioriser les stratégies du plan d'action.

- Sélection des critères de priorisation

La première étape consistait donc à choisir les critères selon lesquels les stratégies seraient priorisées. Une liste de critères potentiels a été envoyée aux membres de la Table sous forme de sondage. Pour chaque critère proposé, ils devaient indiquer, sur une échelle de 1 à 5, quel était le niveau d'importance à lui accorder. Une fois que tous les répondants ont eu participé, une compilation des pointages a été faite, et les quatre critères ayant obtenu le plus de points ont été sélectionnés pour évaluer les stratégies du plan d'action. Ces critères sont les suivants :

- Impact la consommation d'énergie fossile ou sur les émissions de GES
- Bénéfices pour la communauté
- Pouvoir d'action de la Table régionale de l'énergie et du CRE Laurentides
- Intérêt des membres de la Table régionale de l'énergie

Les critères proposés et évalués par les membres de la Table sont présentés à l'annexe I.

- Application des critères aux stratégies du plan d'action

Quelques membres de la Table ont évalué chacune des stratégies du plan d'action en fonction des critères retenus. Un chiffre de 0 à 3 devait permettre de décrire comment la stratégie évaluée répondait au critère. Une compilation de leur évaluation a été faite par la suite.

Un échantillon de la grille envoyée aux membres de la Table pour évaluer les stratégies est présenté à l'annexe J.

- Compilation des résultats

La somme des pointages obtenus a été pondérée en fonction de l'importance accordée à chacun des critères, lors de leur sélection. Ainsi, un pointage final était donné à chacune des stratégies du plan d'action.

Selon les pointages, des cotes de 1 à 5 ont été attribuées aux stratégies du plan d'action (la cote 1 étant jugée prioritaire).

Pointage	Priorité
35 ou plus	1
30 à 35	2
25 à 30	3
20 à 25	4
Inférieur à 20	5

Ces cotes se retrouvent dans la colonne «priorité» du plan d'action.

- Sélection des actions

L'intérêt des membres de la Table est le critère qui a été jugé le plus important dans l'étape de priorisation. Ainsi, les actions à mettre en œuvre ne doivent pas obligatoirement découler de la stratégie qui a obtenu le plus haut pointage. En effet, selon les circonstances et les discussions, il peut se dégager un intérêt et un consensus pour une autre stratégie du plan d'action ayant tout de même une priorité élevée. Pour cette raison, toutes les stratégies du plan d'action ayant obtenu un pointage supérieur à 30 ont été présentées aux membres de la Table. Les actions à poser au cours de la prochaine année devant donc s'inscrire dans l'une ou plusieurs des stratégies identifiées.

Au cours de la rencontre de la Table régionale de l'énergie du 14 octobre, les membres ont discuté des différentes actions qui pouvaient s'inscrire dans les stratégies prioritaires identifiées. De cette discussion, qui tient compte à la fois des intérêts de chacun et des priorités régionales, 3 actions possibles sont ressorties. Les deux premières sont celles qui seront mises en œuvre au cours de la prochaine année, alors que la troisième en est une qui pourrait s'étendre sur une plus longue période et être portée à une plus vaste échelle que la seule région des Laurentides.

3. Actions prioritées mises en œuvre

À l'issue du processus de priorisation et des discussions entre les membres de la Table, deux actions seront mises en œuvre au cours de 2014-2015, et une troisième sera explorée. Ces actions permettront aux acteurs régionaux de changer leurs pratiques ou de mettre en place des mesures permettant de réduire leur consommation d'énergies fossiles et les émissions de GES.

- Organiser un colloque régional sur l'énergie en faisant ressortir des exemples concrets de réduction de la consommation et les moyens disponibles pour y parvenir. Un sous-comité a été formé pour la planification du colloque.
- Envisager la création d'un guide ou d'une page web pour se positionner comme facilitateurs et accompagnateurs, notamment pour les projets de biomasse forestière, et devenir une ressource vers qui se tourneront les acteurs et les décideurs de la région pour les questions en matière d'énergie.
- Évaluer la faisabilité d'un programme de certification «ICI on réduit». Sonder le réseau des CRE pour envisager la possibilité d'en faire un programme à l'échelle nationale.

Ces actions ont été choisies parce que les membres de la Table ont estimé que ce n'est ni la Table, ni le CRE Laurentides qui réaliserait une action comme une plateforme intermodale ou qui installerait un système à la biomasse. Par contre, La Table et le CRE Laurentides peuvent recueillir de l'information, diffuser des modèles concrets ou mettre sur pied une démarche d'accompagnement pour que les instances de la région décident de passer à l'action.

3.1. Colloque régional sur l'énergie

Intitulé de l'action	Colloque régional sur l'énergie
Description de l'action	<p>Si les décideurs municipaux ont une idée de ce qui peut être fait pour réduire la consommation d'énergies fossiles, ils se questionnent néanmoins sur les moyens à prendre pour y parvenir. Afin de les aider à franchir le pas entre la théorie et la pratique, ils ont besoin d'exemples concrets. Un colloque régional sur l'énergie sera donc en mesure de présenter des projets qui ont vu le jour et les moyens qui ont été pris pour y parvenir.</p> <p>Un colloque régional sur l'énergie permettra d'une part de promouvoir et valoriser les réalisations les plus innovantes, mais aussi de mobiliser les décideurs de manière à favoriser la mise en œuvre de projets visant à réduire la consommation d'énergies fossiles et les émissions de GES. Il répondra ainsi aux différents objectifs de la démarche de PNPÉ.</p>
Objectifs de l'action	<p>Faire connaître des exemples concrets favorisant la réduction de la consommation d'énergies fossiles afin de démontrer la faisabilité de certains projets.</p>
Porteur de l'action	<p>CRE Laurentides avec la Table régionale de l'énergie</p>
Partenaires	<p>MRC, Municipalités, AQME, OEE</p>
Résultats attendus	<p>À la suite de ce colloque, certaines municipalités devraient être en mesure d'amorcer des changements dans leur organisation. Certaines iront peut-être de l'avant avec l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, changeront peut-être les flottes de véhicules, ou changeront la manière de développer le territoire notamment pour optimiser les déplacements des fournisseurs de services ou des citoyens. On peut s'attendre à voir des projets qui permettront de réduire la consommation d'énergies fossiles et les émissions de GES.</p>
Échéancier de mise en œuvre de l'action	<p>Décembre 2014 : Rencontre du comité de travail et amorce du travail Janvier 2015 : Planification du contenu du colloque Février 2015 : Recherche de conférenciers Mars 2015 : Élaboration du plan de communication Mai 2015 : Colloque</p>
Indicateurs et outils de suivi	<p>Nombre de participants</p> <p>Nombre de projets visant la réduction de consommation d'énergies fossiles à voir le jour, à la suite du colloque</p>

3.2. Outil d'information sur la biomasse forestière

Intitulé de l'action	Outil d'information sur la biomasse forestière
Description de l'action	La région des Laurentides est l'une de celle où le potentiel d'exploitation de la biomasse forestière est l'un des plus élevé au Québec. Or, peu de projets sont répertoriés jusqu'à maintenant. Il serait donc pertinent de développer un outil qui permette de faciliter la mise en œuvre de projets de biomasse par les organisations. Des outils pratiques permettraient d'aider les décideurs à se mobiliser et à mettre en place des solutions alternatives à l'utilisation du pétrole.
Objectifs de l'action	Faire connaître la filière pour favoriser le remplacement d'énergies fossiles et démontrer la faisabilité de certains projets.
Porteur de l'action	CRE Laurentides avec la Table régionale de l'énergie
Partenaires	MRC, Municipalités, AQME, OEE, coopératives forestières, Signature bois Laurentides, Biomasse forestière Québec
Résultats attendus	À l'aide de cet outil, certaines organisations devraient être en mesure d'amorcer des changements dans leur système de chauffage. On peut s'attendre à voir des projets de biomasse forestière se développer. Ces projets permettront de réduire la consommation d'énergies fossiles et les émissions de GES.
Échéancier de mise en œuvre de l'action	Janvier 2015 : Rencontre du comité de travail et amorce du travail Janvier 2015 : Planification du contenu du guide Février 2015 – mai 2015 : Recherche d'information et documentation Mai 2015 - septembre 2015 : rédaction du guide Août 2015 : Élaboration du plan de communication
Indicateurs et outils de suivi	Nombre de consultations du guide (quantité commandée ou nombre de consultations de la page web) Nombre de projets de biomasse forestière à voir le jour

3.3. Programme de certification ICI, on réduit

Compte tenu de l'ampleur de cette action et de tout ce que la mise sur pied d'un programme de certification implique, il est question ici d'en évaluer la faisabilité et la pertinence. Il s'agit d'envisager les étapes préliminaires, de sonder l'intérêt de partenaires potentiels et d'évaluer la viabilité d'un tel programme, qui est intéressant seulement s'il existe à long terme.

Intitulé de l'action	Programme de certification ICI, on réduit
Description de l'action	Basé sur un principe similaire au programme de certification ICI, ON RECYCLE! de RECYC-QUÉBEC, un programme de certification ICI, on réduit pourrait être intéressant pour reconnaître les efforts des institutions, commerces et industries qui ont mis en place des mesures d'économie d'énergie, de réduction de consommation des énergies fossiles et des réductions d'émissions de GES. Un tel programme permettrait de répondre à tous les objectifs de la démarche de PNPE. Il inciterait les ICI à faire reconnaître leurs mesures de réduction de consommation d'énergies fossiles et d'émissions de GES (les mesures les plus innovantes étant valorisées), favoriserait la mobilisation des décideurs et la mise en place de mesures concrètes de réduction de consommation d'énergies fossiles et d'émissions de GES en les invitant en ce sens et en leur offrant l'accompagnement nécessaire.
Objectifs de l'action	Encourager les ICI à mettre en place des mesures de réduction, de récupération et de remplacement énergétiques pour réduire leurs émissions de GES.
Porteur de l'action	CRE Laurentides, RNCREQ
Partenaires	AQME, MDDELCC
Résultats attendus	Inscription d'ICI au programme pour faire reconnaître leurs efforts de réduction de consommation d'énergie (surtout des énergies fossiles) et d'émissions de GES.
Échéancier de mise en œuvre de l'action	Évaluer la faisabilité, moment indéterminé
Indicateurs et outils de suivi	Nombre d'inscriptions et quantité de GES évités

Annexe A - Mise en contexte des travaux de la Table régionale de l'énergie

PHASE 1 : LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉNERGIE

Étape de sensibilisation, d'information et de consultation sur la réduction de la consommation d'énergies fossiles

PHASE 2 : PAR NOTRE PROPRE ÉNERGIE (PNPÉ) 2012-2013

- Portrait énergétique
- Guide d'information sur les mesures de réduction, de récupération et de remplacement énergétiques
- Plan d'action préliminaire
- Planification stratégique régionale

Des constats menant à une nécessaire gestion durable de l'énergie:

- Les risques et la vulnérabilité
- Les opportunités
- Les forces de la région

Vers une vision commune en matière d'énergie

«Une consommation rationnelle et une production efficace et renouvelable de l'énergie, dont les retombées bénéficieront aux collectivités des Laurentides»

Les grandes orientations

- **Axe 1 : Réunir les acteurs régionaux autour d'une vision et d'une stratégie énergétiques communes – PLAN D'ACTION**
- **Axe 2 : Développer et promouvoir les connaissances en matière de gestion de l'énergie**
- **Axe 3 : Rendre les projets énergétiques financièrement plus attrayants**
- **Axe 4 : Faire de la gestion de l'énergie un facteur de développement régional et d'aménagement du territoire**

- Résolution de la TRÉ

Compte tenu d'un certain nombre de considérations, la TRÉ a recommandé que:

«Dans le cadre de l'élaboration du Plan quinquennal de développement des Laurentides (PAL), la Conférence régionale des Élus des Laurentides considère la gestion durable de l'énergie comme étant une priorité régionale.»

- Plan de développement des Laurentides

Objectif : Optimiser le potentiel économique et énergétique des ressources naturelles renouvelables

Moyen/action : Réduire notre dépendance à l'énergie fossile et développer des énergies alternatives

TRÉ identifiée comme un partenaire pour la mise en œuvre du plan d'action du PDL

PHASE 3 : PAR NOTRE PROPRE ÉNERGIE 2014-2015

Priorisation des actions et début de mise en œuvre

Annexe B – Ordre du jour du 25 février 2014



9^e réunion de la Table régionale de l'énergie

Le mardi 25 février 2014 à 10h, salle Curé Labelle
Hôtel de Région, 161 rue de la Gare, Saint-Jérôme

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Dépôt du compte-rendu de la dernière réunion
3. Mise en contexte des travaux de la Table
 - 3.1 Développements depuis la dernière rencontre
 - 3.1.1 Plan de développement des Laurentides
 - 3.1.2 PNPÉ
4. Mandat de la Table
5. Retour sur la Planification stratégique de la Table régionale de l'énergie
6. Plan d'action
 - 6.1 Création d'un groupe de travail
7. Présentations dans les MRC
8. Autres
 - 8.1 Pipelines (Enbridge, Trans-Canada Est)
 - 8.2 Consultation publique sur la filière du gaz de schiste
 - 8.3 Institut du transport électrique du Québec à Blainville
 - 8.4 Fiches municipales
 - 8.5 AQME : 4^e Rencontre municipale de l'énergie
9. Fin de la rencontre



Annexe C – Compte rendu du 25 février 2014



Compte rendu de la 9^e rencontre de la Table régionale de l'énergie
tenue le mardi 25 février 2014 de 10h à 12h - Salle Curé-Labelle
Hôtel de Région, 161 rue de la Gare, Saint-Jérôme

1. Membres présents :

M. Joël Badertscher	Conseiller en environnement - représentant de la MRC des Pays-d'en-Haut
M. Clément Cardin	Maire - Municipalité de Piedmont, représentant de la MRC des Pays-d'en-Haut
M. Éric De la Sablonnière	Directeur - Développement des services urbains, Ville de Blainville, représentant de la MRC Thérèse-De Blainville
Mme Claire Ouellette	Substitut du maire - Municipalité de La Minerve, représentant de la MRC des Laurentides (en remplacement de Jean-Pierre Monette)
M. Eric Morency	Coordonnateur du service de l'aménagement du territoire - représentant de la MRC Argenteuil
M. Philippe Roy	Conseiller municipal - Municipalité de Saint-Hippolyte, représentant de la MRC Rivière-du-Nord (en remplacement de Bruno Laroche)
M. Marc Mongeon	Conseiller développement régional - MAMROT (membre observateur)
Mme Rachel Bélanger	Agente de recherche et de développement socio-économique - MTQ (membre observateur)
M. Michel Lalonde	Président - CRE Laurentides
Mme Anne Léger	Directrice générale - CRE Laurentides
Mme Isabelle Saint-Germain	Chargée de projet en développement durable - CRE Laurentides

2. Membres absents :

M. André Jetté	Maire, Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil - représentant de la MRC d'Argenteuil
M. Pierre Morin	Spécialiste en aménagement, volet environnement - représentant de la MRC des Laurentides
Mme Céline Beauregard	Mairesse, Municipalité de La Macaza – Représentante de la MRC Antoine-Labelle
Mme Emmanuelle Marcil	Directrice adjointe, service de l'aménagement du territoire - représentante de la MRC Antoine-Labelle
M. Roger Hotte	Directeur général - Conférence régionale des élus des Laurentides
Mme Nicole Loiselle	Directrice générale - représentante de la MRC de Deux-Montagnes
M. André Mongeau	Directeur, Services Techniques, Ville de Prévost - représentant de la MRC Rivière-du-Nord
Mme Marie-Josée Gauthier	Directrice adjointe à l'analyse-Bureau des Laurentides, MDDEFP

1. Mot de bienvenue et adoption de l'ordre du jour

10h – Anne Léger accueille les membres. Elle propose de faire un tour de table pour permettre à tout le monde de se présenter. L'ordre du jour est adopté.

2. Mot sur le compte rendu de la réunion des membres «techniques» de la TRÉ du 10 décembre 2013

Le compte-rendu n'a pas été émis. Il sera révisé et envoyé aux membres ultérieurement.

3. Mise en contexte des travaux de la Table

10h05 – Isabelle Saint-Germain fait un retour sur les travaux de la Table depuis le début pour mettre en contexte les nouveaux membres. Elle fait un retour sur les différents livrables qui ont été produits au cours de la dernière année : le portrait énergétique des Laurentides, le guide d'information sur les mesures de réduction, de récupération et de remplacement énergétiques, la planification stratégique ainsi que le plan d'action préliminaire. Elle reprend aussi la résolution qui a été adoptée par la Table de recommander à la Conférence régionale des élus (CRÉ) de faire de la maîtrise de l'énergie une priorité régionale.

3.1 Développements depuis la dernière rencontre

10h15 – Isabelle Saint-Germain présente le nouveau contexte dans lequel doit être envisagé la suite des travaux de la Table. Le plan d'action devra en effet tenir compte du *Plan de développement des Laurentides* élaboré par la CRÉ des Laurentides et s'inscrire dans la phase 2 du programme *Par notre propre énergie*, initié par l'ensemble des CRE, pour lequel une confirmation de financement du MDDEFP vient d'être reçue.

3.1.1 Plan de développement des Laurentides 2014-2019

Isabelle Saint-Germain et Anne Léger parlent des échanges qui ont eu lieu avec la CRÉ dans le cadre de l'élaboration de son plan d'action. La CRÉ a identifié la Table régionale de l'énergie comme l'un des partenaires de la mise en œuvre de son plan d'action. Il importe donc que la Table régionale de l'énergie arrime son propre plan d'action avec les enjeux identifiés par la CRÉ.

3.1.2 Par notre propre énergie

Le CRE Laurentides recevra une subvention de 35 000\$, pour un an, pour la mise en œuvre du plan d'action de la Table vers la maîtrise de l'énergie. Les actions à poser doivent d'abord être priorisées.

4. Mandat de la Table régionale de l'énergie

10h30 – Compte tenu des travaux et des différents enjeux liés à l'énergie dans la région, il est demandé aux membres de discuter de la manière dont ils perçoivent le rôle de la Table régionale de l'énergie. Il s'agissait entre autres de savoir si elle devait prendre position sur certains dossiers.

- Il est mentionné que les représentants à la Table n'ont pas reçu le mandat politique de se positionner sur les différents enjeux. Le fait de se prononcer ou non relève donc de chaque instance qui parle en son propre nom et non en celui du groupe.



- La Table régionale de l'énergie a donc un mandat qui consiste essentiellement :
 - À être un groupe consultatif
 - À pousser les réflexions en matière de gestion de l'énergie
 - À aider la Conférence régionale des élus à prendre des décisions
 - À nourrir les réflexions des décideurs
 - À être un lieu d'échange d'information

5. Retour sur la planification stratégique

10h45 – Isabelle Saint-Germain soulève les quelques modifications qui ont été apportées à la planification stratégique depuis sa rédaction au printemps dernier. Elle explique qu'elle a été peaufinée en tenant compte du nouveau contexte dans lequel seront réalisés les prochains travaux de la Table.

6. Plan d'action

10h50 – Madame Saint-Germain rappelle que le plan d'action disponible actuellement est une version préliminaire qui doit être revue et retravaillée de manière à s'harmoniser au plan de développement des Laurentides de la CRÉ. Ainsi, les actions/moyens déterminés par la CRÉ doivent devenir les orientations du plan d'action de la Table. De la même façon, le plan d'action de la Table doit permettre de fournir les lignes directrices aux plans d'action de différentes organisations, en matière de gestion de l'énergie. Le plan d'action ne devrait pas être un outil isolé, mais un élément charnière entre les actions terrain et la vision régionale globale.

- En matière de mobilité durable, pour le plan d'action, Madame Pagé nous propose d'inviter la personne responsable des programmes de subventions
- L'alliance sur les saines habitudes de vies pourrait travailler à l'élaboration des plans en transport actif. Considérer aussi la participation de la Corporation du p'tit train du Nord.

6.1 Constitution d'un groupe de travail

Isabelle Saint-Germain demande aux membres de la Table s'ils veulent participer à l'élaboration du plan d'action. Ce dernier doit faire l'objet d'une réflexion profonde et doit être représentatif de la pensée du groupe. Le groupe de travail sera constitué des personnes suivantes :

- Éric Morency
- Joël Badertscher
- Bruno Laroche ou Philippe Roy
- Éric De la Sablonnière
- CRE Laurentides

Un sondage Doodle sera envoyé aux participants afin de connaître leurs disponibilités pour une première rencontre.

7. Présentation dans les MRC

11h05 – Un déroulement pour les présentations lors de la tournée des MRC a été proposé aux membres de la Table. Ce déroulement peut s'adapter selon les besoins de chaque MRC. Éric De la Sablonnière a partagé la stratégie adoptée à Blainville.

Une présentation est en planification à Argenteuil, peut-être en avril ou mai.



8. Autres points

11h15 – Quelques autres sujets sont présentés pour fins de discussions ou à titre informatif.

- Vitrine des pratiques exemplaires
 - Madame Léger rappelle aux membres de la Table que la Vitrine des pratiques exemplaires doit être enrichie continuellement. Il faut donc faire parvenir au CRE Laurentides l'information concernant de nouvelles initiatives.
- Pipelines
 - Monsieur Éric Morency rappelle les enjeux auxquels fait face la région par l'inversion du pipeline d'Enbridge et la construction de celui de Trans Canada. La MRC d'Argenteuil cherche à s'assurer que les compagnies agiront en bons citoyens corporatifs et mettront en œuvre les actions qui leur incomberont.
 - Enbridge : Reste à voir comment seront considérées les recommandations de la Commission parlementaire et ce que le gouvernement va imposer à Enbridge.
 - Trans Canada : Deux rencontres entre Argenteuil et Thérèse-De Blainville ont eu lieu; les deux MRC de la région étant directement touchées par ce projet.
- Gaz de schiste
 - Le BAPE a été mandaté pour mener une consultation publique sur les gaz de schiste. Le début du mandat est prévu pour le 31 mars 2014. www.bape.gouv.qc.ca
- Institut du transport électrique
 - La CRÉ des Laurentides a émis un communiqué pour recommander que la création du nouvel Institut du transport électrique du Québec ait lieu à Blainville.
- Fiches municipales
 - Isabelle Saint-Germain explique le contenu des fiches municipales, lesquelles seront envoyées sous peu aux municipalités. Madame Anne Léger sonde les membres de la Table pour avoir leur avis sur la diffusion ou non des fiches et sur la manière d'aborder les municipalités pour pouvoir transmettre les fiches à des tiers. Il a été suggéré de simplement leur demander leur autorisation.
- Événements de l'AQME
 - Deux événements organisés par l'AQME auront lieu dans les prochains mois, soit la 4^e Rencontre municipale de l'énergie et le 29^e Congrès de l'AQME. Le premier aura lieu les 3 et 4 avril à Rimouski, alors que le second se déroulera les 7, 8 et 9 mai à Victoriaville.
- Rapport de la CEÉQ
 - Quelques discussions ont eu lieu sur le rapport en tant que tel et sur les suites qui en découleront peut-être. Des articles de journaux et des émissions traitent du sujet. Un lien en particulier sera envoyé aux membres de la Table.

9. Fin de la rencontre

11h45 – Fin de la rencontre.



Annexe D – Compte rendu du 1^{er} mai 2014 (sous-comité)



Compte rendu de rencontre Comité du plan d'action régional vers la maîtrise de l'énergie

Jeudi 1^{er} mai 2014 de 9h30 à 12h
CRE Laurentides, 298 rue Labelle, Saint-Jérôme

1. Membres présents

M. Joël Badertscher	Conseiller en environnement - représentant de la MRC des Pays-d'en-Haut
M. Eric Morency	Coordonnateur du service de l'aménagement du territoire - représentant de la MRC Argenteuil
M. Philippe Roy	Conseiller municipal - Municipalité de Saint-Hippolyte, représentant de la MRC Rivière-du-Nord (en remplacement de Bruno Laroche)
M. Pierre Morin	Spécialiste en aménagement, volet environnement - représentant de la MRC des Laurentides
M. Pierre-Luc Nadeau	Conseiller en développement régional – CRÉ des Laurentides
M. Michel Lalonde	Président - CRE Laurentides
Mme Anne Léger	Directrice générale - CRE Laurentides
Mme Isabelle Saint-Germain	Chargée de projet en développement durable - CRE Laurentides

2. Mot de bienvenue

9h30 – Les membres sont accueillis. On mentionne la présence de M. Pierre-Luc Nadeau de la Conférence régionale des élus qui participe à la rencontre afin notamment de favoriser l'arrimage du plan d'action avec les objectifs du Plan de développement des Laurentides.

Un tour de table est alors effectué pour permettre aux participants de se présenter.

3. Mise en contexte de l'élaboration du plan d'action et présentation des outils

L'ébauche de plan d'action a été réalisée en tenant compte des éléments suivants :

- La vision et les orientations déterminées dans la Planification stratégique régionale de la Table
- Les objectifs du Plan de développement des Laurentides
- Certaines recommandations émises dans le rapport de la CEÉQ
- Le plan d'action préliminaire qui a suivi la rencontre du sous-comité (a servi à déterminer la structure du plan d'action, son échelle d'intervention, sa portée dans le temps, entre autres choses)
- Ce qui sera à réaliser dans la troisième phase de PNPÉ

4. Objectifs de la rencontre

Le but de la rencontre est de travailler sur le contenu du plan d'action pour s'assurer qu'il réponde aux orientations de la Table, qu'il soit cohérent et qu'il joue bien le rôle charnière entre les objectifs de la CRÉ et les différents acteurs de la région (qui pourront greffer leur propre plan d'action).

À la fin de la rencontre, il était souhaité d'avoir :

- Déterminé la structure du plan d'action
- Déterminé les objectifs généraux et les objectifs spécifiques
- Précisé certaines stratégies de mise en œuvre
- Identifié des actions porteuses qui pourraient être mises en application au cours de la prochaine année

5. Atelier et discussions

- **Plan d'action général**

La structure générale du plan d'action est présentée. On s'entend sur les deux orientations et sur le découpage des catégories à traiter (secteurs d'activité).

Il est noté qu'il sera important d'impliquer les acteurs du milieu et de réaliser des consultations pour entériner ce qui a été proposé dans chacun des secteurs. Il sera également nécessaire d'établir un échéancier.

Il est mentionné que la tenue d'un évènement à l'échelle régionale pourrait à la fois permettre de présenter le plan d'action et de consulter les acteurs.

Il est suggéré que le plan d'action pourrait être présenté au CA de la CRÉ le 26 juin prochain.

- **Secteur du transport**

Il est admis que le secteur du transport représente le principal enjeu en matière de consommation d'énergie fossile et d'émission de GES. Par contre, sur bien des points, les interventions dans ce secteur ne sont pas du ressort des municipalités mais plutôt du gouvernement provincial. Cependant, il est mentionné que la CRÉ pourrait porter un projet régional.

Un participant mentionne, à la lecture du plan d'action, que plusieurs des éléments (transport en commun, transport actif, etc.) sont déjà pris en charge par d'autres organismes. L'élément pour lequel il y a le moins de planification est celui qui concerne le covoiturage, bien que certaines plateformes soient mises en place. Il faudrait valoriser les initiatives, mais aussi valoriser les utilisateurs. On parle également de stationnements incitatifs, de campagne promotionnelle et peut-être d'impliquer les municipalités. Les statistiques de covoiturage.ca et de la CITL pourraient permettre de quantifier l'achalandage. Il est mentionné que l'Atlas des Laurentides pourrait être un outil potentiel de mise en valeur et d'information.

Il est suggéré de travailler sur de la sensibilisation pour encourager les changements de comportement. On pourrait produire un plan de communication ou réaliser des capsules ou autre outil de communication à cet égard. Il serait possible de collaborer avec le milieu de la santé pour promouvoir davantage le transport actif jumelé au covoiturage ou au transport en commun. La sensibilisation, bien



qu'elle soit considérée nécessaire, ne semble pas être la priorité pour tous en matière de changement de comportements. Certains considèrent plutôt qu'il faut modifier l'offre de transport pour que les comportements changent.

On note qu'il y a beaucoup d'intervenants en transport en commun. Notre rôle pourrait être de faire connaître les offres de transport. Compte tenu de la mise en place récente de nouveaux conseils municipaux, il y a peut-être une occasion à saisir pour réunir les élus et les compagnies de transport pour bonifier l'offre de transport (par exemple avec une navette intermunicipale). Il s'agirait en quelque sorte d'une mise en commun de ce qui est offert dans les 8 MRC. Mesdames Louise Cossette et Nicole Houle pourraient être des ressources dans un tel projet. La possibilité de faire un colloque sur le transport dans les Laurentides est évoquée.

Il est convenu de demander à Mme Rachel Pagé-Bélanger, représentante du MTQ (observatrice) à la Table régionale de l'énergie, de présenter les projets du MTQ et les stratégies à venir, notamment le plan de mobilité durable, à la prochaine réunion des membres de la Table.

- **Secteur du bâtiment**

On fait mention du Guide des bonnes pratiques produit par le MAMROT.

Un participant mentionne que l'hydrothermie pourrait être utilisée dans les Laurentides. Un problème toutefois : le ministère n'émet pas de certificat d'autorisation aux particuliers. Les municipalités ou certaines organisations pourraient toutefois envisager ce type d'énergie.

L'orientation des bâtiments pour utiliser le solaire passif devrait être promue. Certains trouvent inconcevable que les règlements municipaux empêchent les constructeurs de modifier l'orientation des nouveaux bâtiments.

Il pourrait être pertinent d'encourager la certification pour les bâtiments. Les retombées de telles certifications ne se résument pas seulement aux économies énergétiques et financières pour le bâtiment et son propriétaire, mais se traduisent aussi en avantages, notamment économiques, pour les municipalités. De bonnes conceptions ont des effets directs et indirects, dont la préservation à long terme des infrastructures (ex : réduction des surfaces imperméables qui entraîne plusieurs effets positifs).

- **Secteur industriel et secteur agricole**

Ces secteurs n'ont pas été abordés dans cette réunion. Il est convenu d'y revenir plus tard.

- **Production d'énergies renouvelables (dans l'orientation 1)**

En matière de production d'énergie, les participants conviennent que la priorité devrait être accordée à la biomasse forestière. La région des Laurentides est l'une de celles où le potentiel de développement de cette filière énergétique est le plus élevé (2^e rang) au Québec, et pourtant, peu de projets sont mis de l'avant.

Les présentations traitant du sujet lors de la 4^e Rencontre municipale de l'énergie de l'AQME à Rimouski vantaient les avantages tant économiques qu'environnementaux de l'utilisation de la biomasse forestière. Il existe des ressources, des modes de financements, des modèles d'application de cette technologie parvenant à maturité. Il serait donc pertinent de faire connaître ce mode de production

d'énergie. L'idée d'un forum régional semble aller de soi, ainsi que la participation de Signature bois Laurentides. Il est proposé d'inviter cet organisme à la prochaine Table régionale de l'énergie.

6. Conclusion et suivi

Les participants concluent que plusieurs pistes d'actions pourraient s'avérer structurantes. Est-ce qu'on vise le secteur qui consomme le plus d'énergie fossile et émet le plus de GES? Celui où il est le plus aisé d'intervenir et où les retombées sont assurées? Celui où l'on mobilise le plus d'acteurs?

• Actions potentielles

À la lumière des discussions, plusieurs actions peuvent être envisagées. Elles touchent soit un secteur en particulier ou peuvent être générales et toucher plusieurs des secteurs identifiés.

- Organiser un Colloque régional sur le transport et l'énergie :
Rassembler les différents acteurs du milieu concernés par le transport de personnes (transporteurs, municipalités, MRC...) afin d'entamer une démarche concertée pour améliorer l'offre de transport en commun dans la région.
- Réaliser des outils de sensibilisation destinés aux utilisateurs de véhicules + répertoire des initiatives :
Produire un plan de communication et les outils appropriés (dépliant, guide, site web, etc.) pour encourager les modes de transport autres que l'auto solo. Envisager de s'associer à d'autres organisations pour promouvoir l'aspect «santé».
- Consolider le plan d'action :
Consulter les différents secteurs d'activité pour consolider le plan d'action et arrimer (répertorier) les plans d'actions déjà existants.
- Organiser un Forum sur la biomasse forestière :
Rassembler les différents acteurs de la région autour du thème traitant de l'exploitation de la biomasse forestière. Faire connaître le potentiel économique de cette filière, les ressources disponibles pour un accompagnement, les incitatifs financiers disponibles, des témoignages de l'extérieur, etc.
- ICI ON RÉDUIT:
Mettre sur pied un programme de reconnaissance des initiatives régionales en matière d'efficacité énergétique et de réduction de GES. Faire connaître les initiatives et les mettre en valeur pour inciter d'autres ICI à en faire autant.
- Empreinte écologique des municipalités :
Approfondir le travail amorcé par les fiches municipales sur l'énergie pour connaître l'impact des autres activités (dénéigement, collectes, travaux en sous-traitance, etc.). Viser une certification carboresponsable ou autre.

Annexe E – Ordre du jour du 20 mai 2014



10e réunion de la Table régionale de l'énergie

Le mardi 20 mai 2014 à 13h, salle Curé Labelle
Hôtel de Région, 161 rue de la Gare, Saint-Jérôme

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt du compte-rendu de la dernière réunion
4. Tour de table
5. Résumé de la rencontre du comité pour le plan d'action
 - 5.1 Objectifs de la rencontre
 - 5.2 Résultats par secteur d'activité; plan d'action
 - 5.3 Identification des actions potentielles
6. Mise en œuvre du plan d'action
 - 6.1 Phase 3 PNPÉ
 - 6.2 Priorisation des actions
7. Composition de la Table
8. Fiches municipales
9. Fin de la rencontre

Annexe F – Compte rendu du 20 mai 2014



Compte rendu de la 10^e rencontre de la Table régionale de l'énergie

tenue le mardi 20 mai 2014 de 9h30 à 11h - Salle A
Hôtel de Région, 161 rue de la Gare, Saint-Jérôme

1. Membres présents :

M. Clément Cardin	Maire - Municipalité de Piedmont, représentant de la MRC des Pays-d'en-Haut
M. Bruno Laroche	Maire - Municipalité de Saint-Hippolyte, représentant de la MRC Rivière-du-Nord
Mme Isabelle Jalbert	Responsable des cours d'eau - représentante de la MRC de Deux-Montagnes
M. Éric Brunet	Directeur général adjoint - représentant de la MRC Rivière-du-Nord
M. Marc Mongeon	Conseillère développement régional - MAMROT (membre observateur)
Mme Rachel Pagé-Bélanger	Agente de recherche et de développement socio-économique - MTQ (membre observateur)
M. Michel Lalonde	Président - CRE Laurentides
Mme Anne Léger	Directrice générale - CRE Laurentides
Mme Isabelle Saint-Germain	Chargée de projet en développement durable - CRE Laurentides

2. Membres absents :

M. André Jetté	Maire, Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil - représentant de la MRC d'Argenteuil
M. Benoit Proulx	Maire, Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac - représentant de la MRC de Deux-Montagnes
M. Pierre Morin	Spécialiste en aménagement, volet environnement - représentant de la MRC des Laurentides
M. Jean-Pierre Monette	Maire - Municipalité de La Minerve, représentant de la MRC des Laurentides
Mme Céline Beauregard	Mairesse, Municipalité de La Macaza – Représentante de la MRC Antoine-Labelle
Mme Emmanuelle Marcil	Directrice adjointe, service de l'aménagement du territoire - représentante de la MRC Antoine-Labelle
M. Joël Badertscher	Conseiller en environnement - représentant de la MRC des Pays-d'en-Haut
M. Eric Morency	Coordonnateur du service de l'aménagement du territoire - représentant de la MRC Argenteuil
M. Éric De la Sablonnière	Directeur - Développement des services urbains, Ville de Blainville, représentant de la MRC Thérèse-De Blainville
M. Pierre-Luc Nadeau	Conférence régionale des élus des Laurentides

3. Mot de bienvenue et adoption de l'ordre du jour

9h30 – Anne Léger accueille les membres. On présente l'ordre du jour qui est adopté.

4. Compte rendu de la réunion de la TRÉ du 25 février 2014

Le compte-rendu n'a pas été adopté.

5. Tour de table

Les membres de la TRÉ se présentent à tour de rôle en indiquant, s'il y a lieu, leurs attentes vis-à-vis de la Table régionale de l'énergie.

6. Résumé de la rencontre du comité pour l'élaboration du plan d'action

9h50 – Isabelle Saint-Germain présente les outils qui ont d'abord servi à faire l'ébauche du plan d'action, ainsi que les objectifs du comité qui s'est réuni le 1^{er} mai. Elle présente les résultats de la rencontre du comité et les principaux éléments de discussions qui en sont ressortis. Les membres de la Table sont invités à se prononcer sur les actions des différents secteurs.

- Transport

Il a été proposé de modifier le libellé de l'objectif général 1. Parler plutôt de réduire le nombre de déplacements que le nombre de véhicules sur les routes.

Ajouter au plan d'action la notion d'autopartage.

Le Centre de gestion des déplacements est un organisme facilitateur dans la mise en place des systèmes de transports, notamment d'autopartage et de covoiturage. Le Centre de gestion des déplacements de Ville Saint-Laurent est celui qui est responsable des Laurentides, à tout le moins pour la portion qui couvre la CMM.

L'Alliance pour les saines habitudes de vie a déjà mis en place des mesures pour favoriser le transport actif, notamment via les projets suivants :

- Mon école à pied à vélo
- Trottibus

Les politiques familiales favorisent aussi le transport actif.

Le projet TACL avancé propose des stations intermodales à certains endroits clés le long de la route 117.

Inclure au plan d'action la notion de voie réservée pour le transport en commun et le covoiturage.

Le transport est intimement lié à l'aménagement du territoire, qui doit être planifié à l'échelle régionale. Une réflexion est amorcée dans les MRC et doit donner lieu à des pistes d'action.

- Bâtiments

Peu de nouveaux commentaires ont été émis.

- Agriculture et industries

Peu de nouveaux commentaires ont été émis, le sujet n'avait pas encore été traité en sous-comité.

- Production d'énergies renouvelables

Peu de nouveaux commentaires ont été émis. La priorité est accordée à la biomasse forestière.

Rachel Pagé demande si le plan d'action est évolutif. Isabelle Saint-Germain répond que oui.

6.1 Quelques actions possibles

Isabelle Saint-Germain expose quelques idées d'actions qui sont ressorties à la suite des discussions de la rencontre du comité plan d'action ayant eu lieu le 1^{er} mai. Certaines sont commentées par les participants de la Table.

- Organiser un Colloque régional sur le transport et l'énergie :
Rassembler les différents acteurs du milieu concernés par le transport de personnes (transporteurs, municipalités, MRC) afin d'entamer une démarche concertée pour améliorer l'offre de transport en commun dans la région.
- Réaliser des outils de sensibilisation destinés aux utilisateurs de véhicules + répertoire des initiatives :
Produire un plan de communication et les outils appropriés (dépliant, guide, site web, etc.) pour encourager les modes de transport autres que l'auto solo. Envisager de s'associer à d'autres organisations pour promouvoir l'aspect «santé».
- Consolider le plan d'action :
Consulter les différents secteurs d'activité pour consolider le plan d'action et arrimer (répertorier) les plans d'actions déjà existants.
Cela peut également se faire dans la perspective de la tournée des MRC
- Organiser un Forum sur la biomasse forestière :
Rassembler les différents acteurs de la région autour du thème traitant de l'exploitation de la biomasse forestière. Faire connaître le potentiel économique de cette filière, les ressources disponibles pour un accompagnement, les incitatifs financiers disponibles, des témoignages de l'extérieur, etc.
- ICI ON RÉDUIT:
Mettre sur pied un programme de reconnaissance des initiatives régionales en matière d'efficacité énergétique et de réduction de GES. Faire connaître les initiatives et les mettre en valeur pour inciter d'autres ICI à en faire autant.



On mentionne que cette idée aurait une plus grande portée si elle était réalisée à l'échelle provinciale.

- Empreinte écologique des municipalités :
Approfondir le travail amorcé par les fiches municipales sur l'énergie pour connaître l'impact des autres activités (dénouement, collectes, travaux en sous-traitance, etc.).
Viser une certification carboresponsable ou autre.

Il est souligné qu'il serait important qu'un représentant du MDDELCC soit présent à la Table. Madame Pagé-Bélanger parle du Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER). C'est une organisation qui relève du ministère des Transport et qui gère et entretient des parcs de véhicules et d'équipements. Il dessert des ministères, des organismes publics et des municipalités, et travaille notamment sur un projet d'électrification des véhicules gouvernementaux. Il serait donc pertinent de prendre connaissance des travaux et études du CGER et de diffuser leur expertise auprès des municipalités.

7. Mise en œuvre du plan d'action

10h50 – La mise en œuvre du plan d'action nécessite certaines autres étapes préalables et a aussi besoin d'un financement.

7.1 Par notre propre énergie (PNPÉ) – Phase 3

Le projet soutenu par l'ensemble du réseau des CRE a obtenu un financement (35 000\$ par CRE) pour la prochaine année. Il vise principalement à mobiliser les acteurs du milieu, à prioriser les actions du plan d'action et à amorcer un chantier visant la réduction de la consommation d'énergies fossiles et la réduction des émissions de GES. Isabelle Saint-Germain présente les objectifs de la démarche et les livrables demandés.

7.2 Priorisation des actions

Isabelle Saint-Germain présente les différents moyens de prioriser les actions ainsi que des exemples de critères qui peuvent être retenus. Elle invite les membres de la Table à se prononcer sur le mode à choisir.

Monsieur Marc Mongeon évoque la pertinence d'utiliser une méthode multicritères plutôt qu'une priorisation simple. La plupart des participants sont aussi d'accord avec cette démarche, pour autant qu'elle ne nécessite pas d'y investir trop de temps et de ressources. On pourrait identifier seulement deux critères. Par exemple :

- Gains souhaitables vs ressources à investir
- Est-ce important et est-ce faisable?

L'avis d'une majorité d'intervenants est toutefois essentielle pour prioriser les actions et déterminer les critères pour le faire. Un sondage sera donc effectué au cours de l'été pour valider les critères, et un retour sera fait lors de la prochaine rencontre de la Table, en août.

Toujours à propos des actions, il sera essentiel de répertorier les actions des différents acteurs pour savoir ce qui est en cours de chantier. Des rencontres individuelles avec les intervenants de différents secteurs seront à prévoir dans les prochaines semaines ou mois.



8. Composition de la Table

10h50 – La composition de la Table comporte un membre élu et une ressource technique de sept MRC sur huit. Il y aurait la possibilité d'y inclure également des représentants issus de divers autres secteurs d'activité. Le choix réside en fait entre la représentativité territoriale ou la représentativité sectorielle. La Table restera telle qu'elle est actuellement, c'est-à-dire représentative de l'échelle régionale, et des représentants d'autres secteurs d'activités seront consultés ou invités au besoin.

9. Fiches municipales

11h – Isabelle Saint-Germain présente brièvement comment ont été reçues les fiches municipales. Les municipalités ont eu différentes réactions et beaucoup de questionnements sur la façon d'interpréter les données. Une mise en garde s'impose avant toute publication de celles qui nous auront donné leur autorisation. Environ 70% des municipalités qui ont répondu acceptent la diffusion de leur fiche.

10. Prochaines rencontres

11h05 – Les dates et le lieu des prochaines rencontres sont confirmés :

- Mardi 19 août 2014, 9h30
Hôtel de région, 161, rue de la Gare, Saint-Jérôme
Salle Curé-Labelle
- Mardi 25 novembre 2014, 9h30
Hôtel de région, 161, rue de la Gare, Saint-Jérôme
Salle Curé-Labelle

11. Fin de la rencontre

11h10 – Fin de la rencontre.

Annexe G – Ordre du jour du 14 octobre 2014



11^e réunion de la Table régionale de l'énergie

Le mardi 14 octobre 2014 à 9h30, salle Curé Labelle
Hôtel de Région, 161 rue de la Gare, Saint-Jérôme

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt du compte-rendu de la dernière réunion
4. Tour de table
5. Priorisation des actions du plan d'action
 - 5.1 Sélection des critères de priorisation des actions
 - 5.1.1 Sondage
 - 5.1.2 Résultats
 - 5.2 Processus de priorisation des actions
 - 5.2.1 Compilation des résultats
 - 5.2.2 Actions prioritaires
 - 5.3 Intérêt des membres de la Table dans les actions à mettre en œuvre
6. Mise en œuvre d'une ou deux actions
7. Tournée des MRC
8. Calendrier des rencontres
9. Étude du RNCREQ sur les retombées économiques d'une réduction de la consommation de pétrole
10. Tournée régionale de l'AQME
11. Fin de la rencontre



Annexe H – Compte rendu du 14 octobre 2014



Compte rendu de la 11^e rencontre de la Table régionale de l'énergie
tenue le mardi 14 octobre 2014 de 9h30 à 11h30 - Salle du Curé-Labelle
Hôtel de Région, 161 rue de la Gare, Saint-Jérôme

1. Membres présents :

M. Philippe Roy	Conseiller municipal responsable de l'environnement - Municipalité de Saint-Hippolyte, représentant (élu) de la MRC Rivière-du-Nord
M. Jean-Pierre Monette	Maire - Municipalité de La Minerve, représentant (élu) de la MRC des Laurentides
M. Richard Perreault	Maire - Ville de Blainville, représentant (élu) de la MRC Thérèse-De Blainville
Mme Céline Beaugard	Mairesse, Municipalité de La Macaza - Représentante (élue) de la MRC Antoine-Labelle
Mme Isabelle Jalbert	Responsable des cours d'eau - représentante (technique) de la MRC de Deux-Montagnes
M. Éric Brunet	Directeur général adjoint - représentant (technique) de la MRC Rivière-du-Nord
M. Pierre Morin	Spécialiste en aménagement, volet environnement - représentant (technique) de la MRC des Laurentides
Mme Emmanuelle Marcil	Directrice adjointe, service de l'aménagement du territoire - représentante (technique) de la MRC Antoine-Labelle
M. Joël Badertscher	Conseiller en environnement - représentant (technique) de la MRC des Pays-d'en-Haut
M. Eric Morency	Coordonnateur du service de l'aménagement du territoire - représentant (technique) de la MRC Argenteuil
M. Éric De la Sablonnière	Directeur - Développement des services urbains, Ville de Blainville, représentant (technique) de la MRC Thérèse-De Blainville
Mme Anne Léger	Directrice générale - CRE Laurentides
Mme Isabelle Saint-Germain	Chargée de projet en développement durable - CRE Laurentides

2. Membres absents :

M. Benoit Proulx	Maire, Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac - représentant (élu) de la MRC de Deux-Montagnes
M. Clément Cardin	Maire - Municipalité de Piedmont, représentant (élu) de la MRC des Pays-d'en-Haut
M. Marc Mongeon	Conseiller développement régional - MAMROT (membre observateur)
Mme Rachel Pagé-Bélanger	Agente de recherche et de développement socio-économique - MTQ (membre observateur)
M. Pierre-Luc Nadeau	Conférence régionale des élus des Laurentides

3. Mot de bienvenue et tour de table

9h30 – Anne Léger accueille les membres, leur souhaite la bienvenue et les invite à faire un tour de table pour se présenter.

4. Adoption de l'ordre du jour et dépôt des comptes rendus des dernières réunions

L'ordre du jour et les comptes rendus ont été adoptés en bloc. Monsieur Éric De la Sablonnière confirme la conformité des documents.

5. Priorisation des actions du plan d'action

Isabelle Saint-Germain présente un résumé de la démarche qui a été effectuée pour prioriser les stratégies du plan d'action. Elle rappelle que pour y parvenir, une analyse multicritères avait été choisie par les membres de la Table.

5.1 Sélection des critères de priorisation des actions

Un premier travail a donc consisté à attribuer une cote à chacun des critères d'une liste, pour en arriver à en sélectionner quatre. Onze personnes de la Table ont participé à cet exercice, et les critères retenus sont les suivants :

- Impact la consommation d'énergie fossile ou sur les émissions de GES
- Bénéfices pour la communauté
- Pouvoir d'action de la Table régionale de l'énergie et du CRE Laurentides
- Intérêt des membres de la Table régionale de l'énergie

5.2 Processus de priorisation des actions

Les critères ont ensuite servi à évaluer chacune des stratégies du plan d'action. Les stratégies ayant obtenu le plus fort pointage sont donc celles à privilégier dans le choix des actions à mettre en œuvre. Un tableau indiquant les pointages obtenus pour chacune des stratégies du plan d'action soumises aux quatre critères a été distribué aux membres de la Table. Un autre document, identifiant, par secteur d'activité, les stratégies avec un pointage supérieur à 30 ainsi que des exemples d'actions qui pourraient être mises en œuvre, a également été distribué.

5.3 Intérêt des membres de la Table dans les actions à mettre en œuvre

Une fois les suggestions d'actions présentées, on demande aux membres quel est leur intérêt à travailler sur les différentes propositions, ou s'ils ont d'autres propositions à faire à la lumière des stratégies jugées prioritaires.

- Monsieur Badertscher parle de l'intérêt à mettre en place une certification «ICI on réduit», dont on a discuté dans une rencontre antérieure.
- Monsieur Monette parle quant à lui d'un projet de biomasse forestière à la Minerve, qui consisterait à transformer un moulin existant en une chaufferie. Selon monsieur Monette, il faut réaliser un projet concret pour le faire connaître.
- La certification «ICI on réduit» a l'avantage d'englober plusieurs actions et de rejoindre plusieurs stratégies identifiées au plan d'action. Il faut définir des critères pour l'atteinte des niveaux et produire un guide d'accompagnement à la certification, qui pourrait s'adresser autant à des municipalités qu'à des industries ou autres organisations.



- Monsieur De la Sablonnière parle de son intérêt dans l'organisation d'un colloque régional de l'énergie. Ce dernier pourrait être axé sur les bonnes pratiques, puisque c'est en voyant des modèles de ce qui se fait ailleurs que les municipalités sont portées à agir chez elles.
- On demande si la Vitrine des pratiques exemplaires est toujours existante. On répond que oui, mais qu'elle doit être mise à jour et qu'il faut faire part au CRE des initiatives qui pourraient y figurer.
- Monsieur Monette indique que des bornes électriques seront installées à la Minerve en 2015. La municipalité fera l'achat d'un véhicule électrique pour les inspecteurs. On parle alors de l'importance pour des instances décisionnelles de donner l'exemple.
- Madame Marcil fait remarquer que les stratégies du plan d'action peuvent concerner parfois les municipalités et les décideurs, et concerner d'autres fois la population en général. Madame Léger parle des liens déjà établis avec les municipalités, d'autant plus que ce sont elles, avec les MRC, qui sont qui sont partenaires de la Table.
- Monsieur Morency mentionne que le projet de certification «ICI on réduit» est très ambitieux. Compte tenu de tout ce que ça englobe, il y a lieu de se demander si ce projet n'est pas la pièce maîtresse du plan d'action.
- Monsieur Monette parle de l'importance d'avoir des projets types, qui soient concrets, comme celui de biomasse à la Minerve. Il mentionne qu'ils sont prêts à passer à l'action, qu'il ne leur manque que les fonds et des partenariats. Il parle également du potentiel de réaliser un réseau de chaleur.
 - Dans l'optique d'assurer une équité régionale, on se demande s'il ne serait pas pertinent de réaliser un projet pilote par MRC.
 - Monsieur Morency demande comment la Table et le CRE sont en mesure d'intervenir dans les projets pilotes. Il fait remarquer que les stratégies du plan d'action vont surtout vers la promotion de comportements ou de façons de faire (plus adapté aux colloques et autres outils qui sont davantage dans les cordes du CRE et de la Table)
- Discussion sur le covoiturage et sur la capacité ou la volonté des citoyens à changer de comportements
- Monsieur Morency mentionne que nous sommes déjà dans l'adaptation aux changements climatiques avec la gestion des ponceaux, les glissements de terrains etc.
 - Monsieur Roy dit que les mesures d'adaptation permettent de gagner une bataille, mais pas la guerre. Dans ces circonstances, les stratégies de diffusion qui visent le public sont pertinentes parce que pour gagner la guerre, il faut responsabiliser chaque citoyen.
- Il faut un arrimage entre le transport en commun et les organisations, notamment sur la compatibilité entre les horaires de chacun, mais ça prend d'abord des outils offerts par les municipalités si on veut diminuer le nombre de véhicules
- Discussion sur l'efficacité des transports collectifs, et l'efficacité d'une voie réservée. Par exemple, un autobus pris dans un embouteillage n'est pas intéressant pour les usagers puisque ça prend alors autant de temps qu'en voiture.
 - On demande s'il ne serait pas pertinent de prendre position à la lumière des exemples répertoriés et d'adresser une lettre au MTQ. Les membres de la Table mentionnent qu'ils n'ont pas le mandat nécessaire pour pouvoir se positionner au nom de leur MRC.

- À la lumière des discussions précédentes, on en vient à dire que la sensibilisation et la promotion d'initiatives ou de réalisations novatrices doivent se faire en simultané.
- Monsieur Morency mentionne une idée pour promouvoir les projets pilotes, soit d'organiser une mission pour permettre aux membres de la Table ou aux décideurs régionaux d'aller visiter des infrastructures qui sont déjà mises en place. Par exemple, au lac St-Jean.
 - Monsieur Monette dit que les municipalités sont isolées et qu'un tel réseautage pour aller voir comment les choses se sont faites est d'autant plus pertinent.
 - On en vient à invoquer que le rôle du CRE dans le cadre d'un éventuel projet pilote est d'être un facilitateur et d'offrir un accompagnement, notamment par la recherche d'exemples similaires.
- Madame Beauregard parle elle aussi d'un projet de biomasse à Ferme-Neuve. Il en ressort qu'un guide qui aiderait les municipalités à passer au chauffage à la biomasse serait utile.

10h55 – Pause

6. Mise en œuvre d'une ou deux actions

11h05 – Madame Anne Léger résume l'ensemble des discussions qui ont eu cours durant la période d'échanges pour en présenter les faits saillants. Trois éléments ressortent plus fortement et orientent les actions à mettre en œuvre.

- Amorcer la mise sur pied du programme de certification «ICI on réduit». Sonder le réseau des CRE pour envisager la possibilité d'en faire un programme à l'échelle nationale.
- Organiser un colloque régional sur l'énergie en faisant ressortir des exemples concrets de réduction de la consommation et les moyens disponibles pour y parvenir.
 - Un sous-comité a été formé pour la planification du colloque. Ce dernier est composé de Monsieur Éric De la Sablonnière, Monsieur Joël Badertscher et Madame Emmanuelle Marcil
- Se positionner comme facilitateurs et accompagnateurs, notamment pour les projets de biomasse forestière, et devenir une ressource vers qui se tourneront les acteurs et les décideurs de la région pour les questions en matière d'énergie. Envisager la création d'un guide ou d'une page web.
 - Si un comité est formé pour cette action, Monsieur Jean-Pierre Monette est intéressé à en faire partie.

7. Tournée des MRC

Madame Saint-Germain résume la rencontre à la MRC des Laurentides qui a eu lieu le 8 octobre. La présentation du Portrait énergétique et du plan d'action avait pour objectif de permettre au comité aménagement du territoire d'intégrer des éléments des travaux de la Table régionale de l'énergie dans le prochain schéma d'aménagement.

Madame Léger réitère l'offre d'aller présenter les travaux de la Table aux autres MRC, si elles en font la demande.

- Une présentation destinée au comité aménagement-environnement pourrait avoir lieu en décembre ou en janvier à la MRC des Pays-d'en-Haut.

- Monsieur Éric Morency explique qu'une rencontre devait avoir lieu dans Argenteuil mais qu'elle a dû être reportée.
- Monsieur Philippe Roy demande s'il ne serait pas pertinent de recommander aux MRC de recevoir le CRE Laurentides pour présenter le portrait énergétique et les services qu'il peut offrir. Monsieur De la Sablonnière lui répond que la présentation doit aussi se faire au moment opportun, puisque toutes les MRC n'en sont pas au même point dans tous les dossiers.

8. Calendrier des rencontres

La date et le lieu de la prochaine rencontre sont confirmés :

- Mardi 25 novembre 2014, 9h30
Hôtel de région, 161, rue de la Gare, Saint-Jérôme, Salle Curé-Labelle

Pour cette rencontre, il serait possible d'inviter un conférencier. Soit Monsieur Philippe Bourke du RNCREQ, ou encore, Monsieur Martin Damphousse, maire de Varennes et ambassadeur de l'AQME.

- Monsieur Morency demande de ce qu'il en est de la présentation du Plan de mobilité durable du MTQ. On explique que le plan ne peut pas être dévoilé publiquement pour le moment selon ce que madame Pagé-Bélanger nous en a dit lors de la dernière rencontre de la table.

9. Étude du RNCREQ

Madame Saint-Germain explique aux membres de la Table que le RNCREQ a réalisé une étude afin de connaître l'impact économique d'une véritable stratégie de réduction de la consommation de pétrole. Les objectifs étant d'évaluer les bénéfices pour l'économie québécoise d'une telle stratégie et de mesurer son impact sur les finances publiques et le budget des ménages. Madame Saint-Germain invite les membres à porter attention au dévoilement de cette étude qui est prévue pour le 28 octobre. Les membres de la table sont intéressés à inviter Monsieur Bourke à la prochaine rencontre de la Table régionale de l'énergie pour présenter l'étude.

10. Tournée régionale de l'AQME

L'AQME s'est trouvé un ambassadeur, soit Monsieur Martin Damphousse, maire de Varennes. Ce dernier travaille au déploiement d'une tournée municipale «pour confirmer le monde municipal comme acteur de solution au développement d'une économie verte, résiliente et locale»

- «On veut vous entendre! On vient donc à vous pour vous présenter les nouveautés du volet municipal et pour échanger sur vos projets écoénergétiques et sur comment nous pouvons collaborer pour vous permettre d'atteindre vos objectifs de développement durable.»

Monsieur Damphousse pourrait donc être invité à la prochaine rencontre de la Table régionale de l'énergie. Après quelques discussions, on conclut qu'il serait plus pertinent d'inviter Monsieur Philippe Bourke à la prochaine rencontre de la Table, et que Monsieur Damphousse pourrait plutôt être invité lors d'une présentation à la CRÉ.

11. Fin de la rencontre

11h29 – Fin de la rencontre.

Annexe I – Compte rendu du 9 décembre 2014



Compte rendu de la 12^e rencontre de la Table régionale de l'énergie
tenue le mardi 9 décembre 2014 de 9h30 à 12h - Salle du Curé-Labelle
Hôtel de Région, 161 rue de la Gare, Saint-Jérôme

1. Membres présents :

M. Philippe Roy	Conseiller municipal responsable de l'environnement - Municipalité de Saint-Hippolyte, représentant (élu) de la MRC Rivière-du-Nord
M. Clément Cardin	Maire - Municipalité de Piedmont, représentant (élu) de la MRC des Pays-d'en-Haut
M. Éric Brunet	Directeur général adjoint - représentant (technique) de la MRC Rivière-du-Nord
M. Pierre Morin	Spécialiste en aménagement, volet environnement - représentant (technique) de la MRC des Laurentides
M. Joël Badertscher	Conseiller en environnement - représentant (technique) de la MRC des Pays-d'en-Haut
M. Eric Morency	Coordonnateur du service de l'aménagement du territoire - représentant (technique) de la MRC Argenteuil
M. Éric De la Sablonnière	Directeur - Développement des services urbains, Ville de Blainville, représentant (technique) de la MRC Thérèse-De Blainville
M. Marc Mongeon	Conseiller développement régional - MAMOT (membre observateur)
Mme Anne Léger	Directrice générale - CRE Laurentides
Mme Isabelle Saint-Germain	Chargée de projet en développement durable - CRE Laurentides

Conférencier invité

Philippe Bourke	Directeur général du RNCREQ
-----------------	-----------------------------

2. Membres absents :

M. Benoit Proulx	Maire, Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac - représentant (élu) de la MRC de Deux-Montagnes
M. Jean-Pierre Monette	Maire - Municipalité de La Minerve, représentant (élu) de la MRC des Laurentides
M. Richard Perreault	Maire - Ville de Blainville, représentant (élu) de la MRC Thérèse-De Blainville
Mme Céline Beauregard	Mairesse, Municipalité de La Macaza - Représentante (élue) de la MRC Antoine-Labelle
Mme Emmanuelle Marcil	Directrice adjointe, service de l'aménagement du territoire - représentante (technique) de la MRC Antoine-Labelle
Mme Isabelle Jalbert	Responsable des cours d'eau - représentante (technique) de la MRC de Deux-Montagnes
Mme Rachel Pagé-Bélanger	Agente de recherche et de développement socio-économique - MTQ (membre observateur)
M. Pierre-Luc Nadeau	Conférence régionale des élus des Laurentides

1. Mot de bienvenue et tour de table

9h30 – Anne Léger accueille les membres, leur souhaite la bienvenue et les invite à faire un tour de table pour se présenter.

2. Présentation de Philippe Bourke

Monsieur Philippe Bourke présente les résultats de l'étude des retombées économiques d'une diminution de la consommation de pétrole.

L'étude révèle que le Québec, s'il réduisait de 16 % sa consommation de pétrole d'ici six ans dans le secteur des transports routiers, améliorerait significativement le solde de sa balance commerciale. En effet, ce sont 20 milliards de dollars en six ans qui, au lieu d'être envoyés à l'extérieur du Québec, stimuleraient l'économie d'ici, le développement régional, de même que la création d'emplois. On estime d'ailleurs à plus de 130 000 les emplois directs et indirects. En transformant leurs habitudes de consommation, les ménages québécois pourraient de leur côté réaliser des économies de 2000\$ à 4000\$ par année, soit suffisamment pour presque doubler le budget qu'ils accordent aux loisirs.

Des discussions sur l'étude ont suivi. Certains membres ont demandé si la présentation de Monsieur Bourke était disponible. On a répondu qu'elle serait envoyée aux membres, ainsi que d'autres documents pertinents, notamment une récente publication du groupe Ouranos.

La discussion a aussi touché la question des changements climatiques. On en a profité pour présenter la fiche produite par le RNCREQ «Faire face aux changements climatiques dans les Laurentides». Quelques exemplaires de la fiche ont été remis aux participants.

3. Avenir de la Table régionale de l'énergie

Madame Anne Léger demande aux membres quel avenir ils voient pour la Table régionale de l'énergie compte tenu de la fin du fonds de développement régional et de la fermeture de la CRÉ. Elle s'informe pour voir si les municipalités régionales sont prêtes à investir pour poursuivre la démarche.

- La MRC d'Argenteuil annonce que les budgets dédiés à la Table régionale de l'énergie et de Bleu Laurentides ne seraient peut-être pas reconduits pour 2015.
- La MRC Rivière-du-Nord et des Laurentides conserveront le même budget.
- La MRC Pays-d'en-Haut n'est pas en mesure de se prononcer.

Il est question que le FDR (fonds de développement régional) soit remplacé par le FDT (fonds de développement du territoire). On ignore encore quelle en sera la teneur, comment il sera administré, etc. Bref, on ne sait pas si on peut ou non compter sur ce fond pour maintenir les activités de la Table.

Les membres de la Table sont toutefois unanimes sur la pertinence de poursuivre les travaux, et sont prêts à fournir un appui par l'adoption d'une résolution qui irait en ce sens. Un modèle de résolution sera acheminé aux MRC en janvier 2015.

Aucune date n'était prévue pour une prochaine rencontre, de sorte que le CRE communiquera avec les membres pour la suite, selon ce qui peut être envisagé.

4. Fin de la rencontre

12h – Fin de la rencontre.



Annexe J – Liste des critères évalués et sélectionnés

	Critère 1	Critère 2	Critère 3	Critères 4	Critère 5	Critère 6	Critère 7	Critère 8	Critère 9	Critère 10	Critère 11	Critère 12	Critère 13	Critère 14
Critères	Impact la consommation d'énergie fossile ou sur les émissions de GES	Bénéfices pour la communauté	Retombées économiques	Facilité ou difficulté à mesurer les impacts de la stratégie ou de l'action	Investissement	Horizon pour la réalisation de l'action ou de la stratégie	Horizon pour l'obtention des bénéfices liés à la stratégie ou l'action	Reproductibilité de la stratégie ou de l'action	Pouvoir d'action de la Table régionale de l'énergie et du CRE Laurentides	Légitimité de la Table régionale de l'énergie et du CRE Laurentides à mettre en œuvre la stratégie ou l'action	Nombre d'acteurs impliqués pour la réalisation de la stratégie ou de l'action	Degré d'innovation de la stratégie ou de l'action	Facilité de mise en œuvre	Intérêt des membres de la Table régionale de l'énergie
Cotes obtenues	3	3	3	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
	4	3	1	2	3	2	2	2	1	1	2	1	2	4
	3	3	4	4	5	4	3	5	4	2	3	4	4	3
	5	3	3	3	3	4	3	3	4	2	2	1	4	4
	5	3	4	2	3	1	2	1	4	4	2	5	3	5
	4	5	3	5	3	4	4	2	4	3	4	3	3	4
	3	3	4	4	1	3	3	2	4	4	4	1	4	4
	4	4	3	4	3	3	3	5	4	4	3	3	4	4
	3	4	5	3	4	4	4	4	4	4	2	3	4	4
	3	5	4	3	4	2	2	2	3	3	3	3	4	4
	4	4	4	3	4	3	3	3	4	3	3	2	3	4
Total	41	40	38	37	37	33	32	32	39	33	31	29	38	43

Annexe K – Grille de priorisation des stratégies en fonction des critères de sélection

Consigne
Indiquez comment les stratégies du plan d'action répondent aux quatre critères identifiés. Procédez un critère à la fois pour évaluer l'ensemble des stratégies, en fonction de la légende.

Critères			
Impact la consommation d'énergie fossile ou sur les émissions de GES	Bénéfices pour la communauté	Pouvoir d'action de la Table régionale de l'énergie et du CRE Laurentides	Intérêt des membres de la Table régionale de l'énergie
0 = Nul; 1 = Faible; 2 = Moyen; 3 = Élevé			

Orientation 1: Réduire la consommation d'énergie et les émissions de GES dans les différents secteurs d'activité de la région

A. Secteur du transport (transport de personnes/transport de marchandises)			
Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Stratégies	
1. Réduire le nombre de déplacements des véhicules à essence et diesel sur les routes des Laurentides	1.1 Augmenter le nombre d'usagers du transport en commun	1.1.1 Promouvoir les avantages du transport en commun et les services offerts par les transporteurs	
		1.1.2 Encourager les entreprises à faire la promotion du transport en commun auprès de leurs employés	
		1.1.3 Développer le transport en commun spécifique au tourisme et à la villégiature	
		1.1.4 Développer le transport en commun (horaire et trajets) adapté à certains gros employeurs (hôpital, par exemple)	
		1.1.5 Raccorder certaines grosses entreprises, centres commerciaux, institutions et stationnements incitatifs par un système de navette	
		1.1.6 Améliorer le circuit de voies réservées	

	1.2 Augmenter le nombre d'usagers faisant du covoiturage	1.2.1 Promouvoir le covoiturage et les outils disponibles auprès des travailleurs, des étudiants et de la population en général				
		1.2.2 Encourager les entreprises et les établissements scolaires à mettre en place des mesures ou des installations favorisant le covoiturage				
		1.2.3 Travailler à la mise en place de stationnements incitatifs				
		1.2.4 Valoriser les initiatives déjà en place mais aussi les utilisateurs de ces services				
	1.3 Augmenter la part modale du transport actif	1.3.1 Étendre et sécuriser le réseau cyclable et piétonnier de la région				
		1.3.2 Promouvoir le transport actif et ses bénéfices auprès des travailleurs, des étudiants et de la population en général				
		1.3.3 Encourager les entreprises et les établissements scolaires à mettre en place des mesures et des installations favorisant le transport actif et à en faire la promotion				
	1.4 Développer le principe d'autopartage	1.4.1 Mettre en place des parcs d'autopartage				
	1.5 Améliorer la logistique pour le transport de marchandises	1.5.1 Promouvoir les systèmes de transport intelligents				
		1.5.2 Favoriser les partenariats entre transporteurs et entreprises				
2. Réduire la consommation de carburant de l'ensemble des véhicules des Laurentides	2.1 Augmenter le nombre d'usagers de voitures électriques et hybrides	2.1.1 Promouvoir les avantages des véhicules électriques et hybrides				
		2.1.2 Diffuser les programmes de subvention favorisant l'acquisition de véhicules électriques et hybrides				
		2.1.3 Encourager les organisations à mettre en place des bornes de recharge sur leurs aires de stationnement				
	2.2 Augmenter le nombre de véhicules lourds fonctionnant au biogaz comprimé	2.2.1 Informer les entreprises des technologies disponibles en matière de transport lourd fonctionnant aux biocarburants ou au gaz naturel liquéfié et des avantages qui en résultent				
2.2.2 Répertorier et diffuser les incitatifs financiers favorisant l'acquisition de véhicules fonctionnant aux biocarburants ou au gaz naturel liquéfié						